



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SDessi
Statistique publique
de la Fonction publique

ÉDITION 2025

FONCTION PUBLIQUE

Chiffres clés



L'essentiel des chiffres clés de la fonction publique

Emploi dans la fonction publique

- 5,80 millions d'agents publics travaillent dans les trois versants de la fonction publique au 31 décembre 2023. L'emploi public représente un emploi (salarié et non salarié) sur cinq en France (hors Mayotte).
- Fonction publique de l'État (FPE) : 2,57 millions d'agents (44 % de l'emploi public), 79 % dans les ministères et 21 % dans les établissements publics à caractère administratif (EPA) nationaux.
- Fonction publique territoriale (FPT) : 1,99 million d'agents (34 % de l'emploi public), 71 % dans les régions, départements et communes et 29 % dans les EPA locaux.
- Fonction publique hospitalière (FPH) : 1,24 million d'agents (21 % de l'emploi public), 90 % dans les hôpitaux, 7 % dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et 3 % dans les autres établissements médico-sociaux.
- Tous versants confondus, les effectifs augmentent de 1,1 % entre 2022 et 2023 (+ 0,8 % dans la FPE, + 1,0 % dans la FPT et + 2,0 % dans la FPH).
- Le taux d'administration (hors militaires) dans les trois versants de la fonction publique est de 76 agents pour 1 000 habitants (hors Mayotte), 93 ‰ dans les DOM, 83 ‰ en Île-de-France et 74 ‰ dans les autres régions métropolitaines.
- La fonction publique emploie, 3 753 100 fonctionnaires, 1 358 500 contractuels, 313 400 militaires et 378 900 agents relevant des « autres catégories et statuts ».
- Parmi les agents de la fonction publique, 39 % relèvent de la catégorie hiérarchique A (dont 2 % de la catégorie A+), 22 % de la catégorie B et 39 % de la catégorie C.

→ Figures associées

- 1 Part de la fonction publique dans l'emploi depuis 1989
- 2 Effectifs des trois versants de la fonction publique en 2023
- 3 Évolution des effectifs des trois versants de la fonction publique depuis 2011
- 4 Effectifs de la fonction publique par type d'employeur en 2023
- 5 Taux d'administration par département en 2023
- 6 Répartition par statut dans la fonction publique en 2023
- 7 Les contractuels de la fonction publique en 2023
- 8 Répartition par catégorie hiérarchique dans la fonction publique en 2023
- 9 Indicateurs démographiques de la fonction publique en 2023
- 10 Les emplois de catégorie A+ de la fonction publique en 2023

Temps de travail et organisation du temps de travail

- En 2024, dans la fonction publique, 19 % des agents travaillent à temps partiel (25 % des femmes contre 9 % des hommes).
- Hors enseignants, un agent de la fonction publique à temps complet travaille en moyenne 1 637 heures par an (1 701 heures dans la FPE, 1 617 dans la FPH, 1 599 dans la FPT). Il a pris en moyenne 32,8 jours de congé et RTT (36,4 jours dans la FPE, 32,3 dans la FPT et 28,7 dans la FPH).
- 40 % des agents publics ont travaillé le samedi, 34 % le dimanche, 34 % le soir et 13 % la nuit, au moins une fois au cours des quatre dernières semaines. C'est dans la FPH que ces organisations du travail sont le plus répandues.
- 18 % des agents de la fonction publique ont télétravaillé au moins un jour au cours des quatre dernières semaines (contre 22 % pour les salariés du privé).

→ Figures associées

- 11 Le temps partiel dans la fonction publique en 2024
- 12 Durée annuelle du travail d'un agent à temps complet en 2024
- 13 Organisation du temps de travail dans la fonction publique en 2024
- 14 Le télétravail dans la fonction publique en 2024

Rémunérations en équivalent temps plein

- Salaire net mensuel moyen en 2023 : 2 652 euros dans l'ensemble de la fonction publique (2 886 euros dans la FPE, 2 254 euros dans la FPT et 2 842 euros dans la FPH).
- Évolution en 2023 du pouvoir d'achat du salaire : – 0,7 % dans la fonction publique (– 0,4 % dans la FPE, – 0,9 % dans la FPT et – 0,9 % dans la FPH).
- Les femmes gagnent en moyenne 9,9 % de moins que les hommes dans l'ensemble de la fonction publique.
- 10 % des postes de la fonction publique sont rémunérés moins de 1 673 euros et 10 % plus de 3 799 euros.

→ Figures associées

- 15 Évolution du salaire mensuel net moyen depuis 2011
- 16 Salaires selon le sexe dans la fonction publique en 2023
- 17 L'échelle des salaires dans la fonction publique en 2023

Recrutement de fonctionnaires de l'État

- 181 900 personnes se sont présentées en 2023 à un concours (externe ou unique) de fonctionnaires de l'État et 38 600 ont été admises, soit une sélectivité de 4,7 candidats présents pour 1 admis.
- La sélectivité des concours de catégorie A est plus faible (4,3 présents pour 1 admis) que celle des concours de catégories B et C (respectivement 5,8 et 5,3).
- 70 % des recrutements sur concours de la FPE se font pour des postes de catégorie A, 19 % pour des postes de catégorie B et 12 % pour des postes de catégorie C. À noter que 2 500 recrutements externes de fonctionnaires se font sans concours.
- Deux candidats recrutés sur trois aux concours de catégorie A sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 5 ou plus au moment de l'inscription. Huit candidats sur dix recrutés aux concours de catégorie C ont au moins le baccalauréat.

→ Figures associées

18 Le recrutement par concours de fonctionnaires de l'État en 2023

19 Niveau de diplôme à l'inscription des recrutés aux concours externes et unique de l'État en 2023

Retraites

- 136 700 agents ont pris leur retraite en 2024, dont 38 800 fonctionnaires pour la FPE, 43 000 fonctionnaires pour la FPT, 19 800 fonctionnaires pour la FPH, 11 800 militaires et 18 000 contractuels tous versants confondus.
- Âge moyen des nouveaux pensionnés en 2024 : 62,3 ans pour les fonctionnaires, 45,7 ans pour les militaires.
- Augmentation de l'âge moyen de départ à la retraite depuis 2015 : + 17 mois pour les fonctionnaires et + 2 mois pour les militaires.

→ Figures associées

20 Nombre de nouvelles pensions de droit direct de la fonction publique depuis 2000

21 Âge moyen des nouveaux pensionnés depuis 2015

Formation dans les ministères

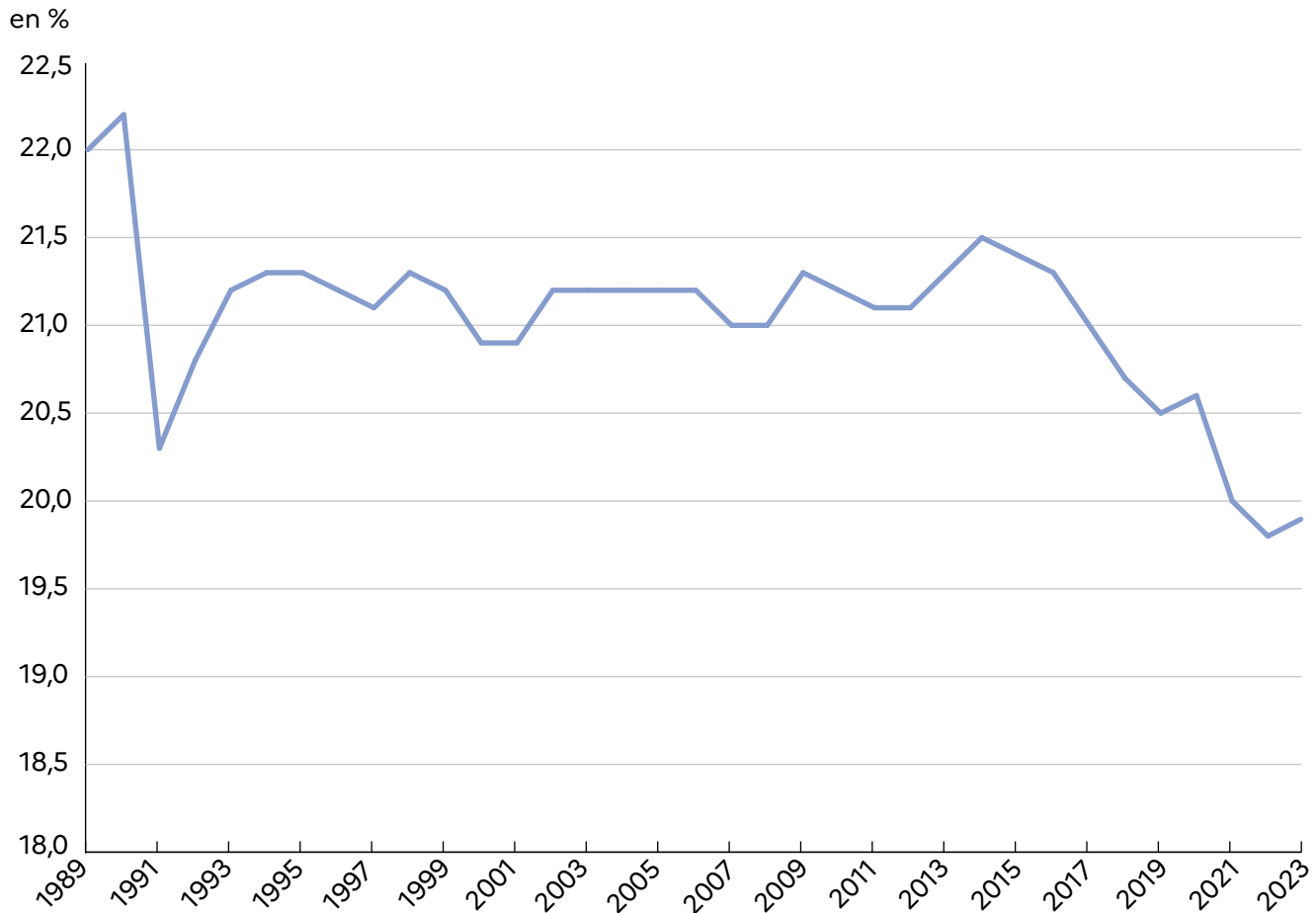
- En 2023, les agents ont suivi en moyenne 4,8 jours de formation professionnelle, dont 2,3 jours pour de la formation statutaire et 2,5 jours pour de la formation non statutaire (formation continue, congés de formation professionnelle, préparation aux concours et examens, etc.).
- Les agents de catégorie B se forment 8,7 jours par an, c'est plus que les C et les A, qui se forment respectivement 5,9 et 3,6 jours. Sur les 8,7 jours, les B consacrent en moyenne 5,1 jours pour de la formation statutaire.
- Les hommes se forment plus que les femmes : 6,0 jours en moyenne, contre 4,2 jours pour les femmes.

→ Figure associée

22 Nombre moyen de jours de formation dans les ministères en 2023

1.

Part de la fonction publique dans l'emploi depuis 1989



Source : Insee, Estimations d'emploi.

Champ : France (hors Mayotte), personnes de 15 ans ou plus, y compris bénéficiaires de contrats aidés et emplois annexes.

Note : La forte baisse des effectifs publics en 1991 correspond au changement de statut des agents, majoritairement fonctionnaires, en salariés du privé en raison de la transformation de l'administration des PTT en deux établissements, La Poste et France Télécom.

Lecture : En 1989, la fonction publique représente 22 % de l'emploi total, et 20 % en 2023.

2.

Effectifs des trois versants de la fonction publique en 2023

en milliers

		Au 31 décembre
FPE	Ministères	2 021,3
	EPA nationaux	549,0
	Total	2 570,2
	dont civils	2 256,9
	dont militaires	313,4
FPT	Collectivités territoriales (communes, départements, régions)	1 414,2
	EPA locaux	580,0
	Total	1 994,2
FPH	Total	1 239,4
Ensemble de la fonction publique		5 803,9

EPA : Établissements publics à caractère administratif.

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

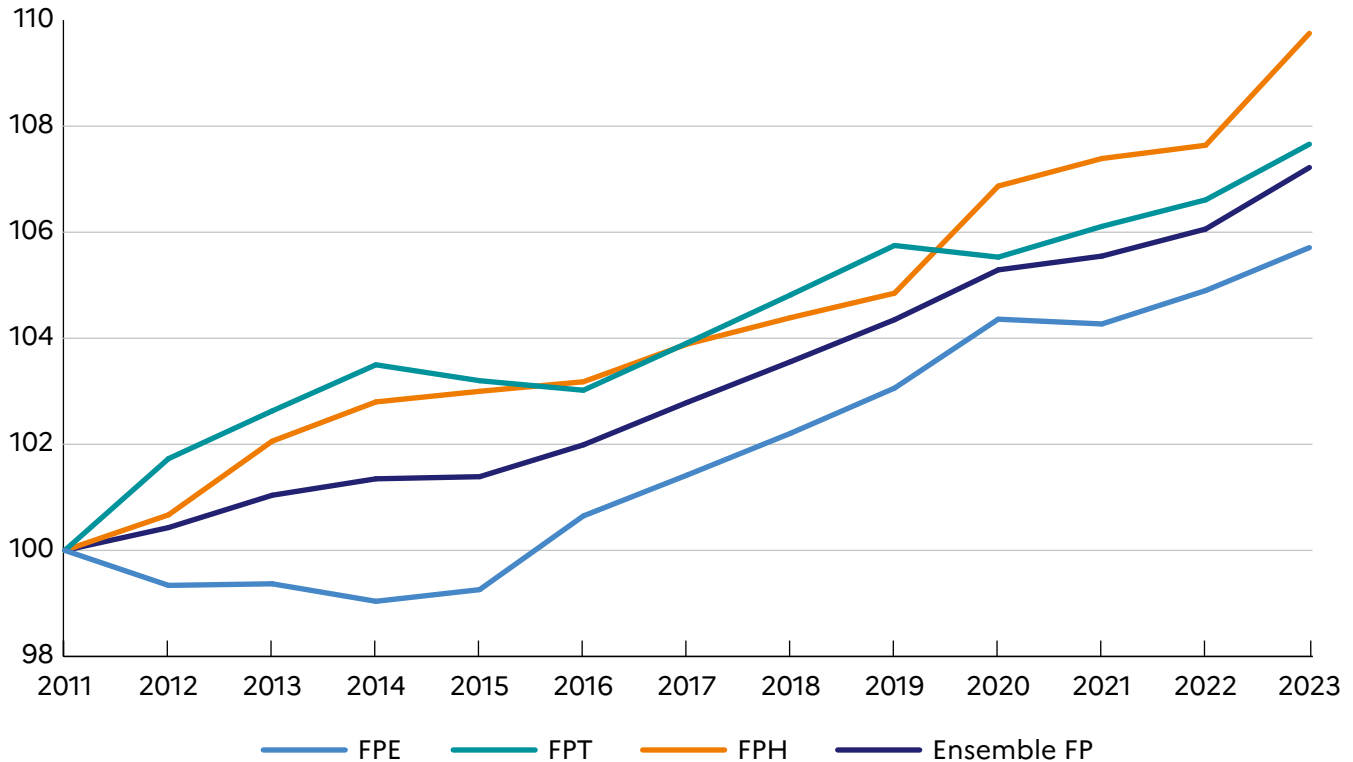
Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (hors Mayotte) au 31 décembre. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Le nombre d'agents dans la fonction publique s'élève à 5 803 900 en 2023.

3.

Évolution des effectifs des trois versants de la fonction publique depuis 2011

base 100 en 2011



Sources : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, France (hors Mayotte) au 31 décembre. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Entre 2011 et 2023, les effectifs de la FPH ont progressé de 9,7 %.

4.

Effectifs de la fonction publique par type d'employeur en 2023

		Effectifs physiques (en milliers)	Évolution 2022/2023 (en %)
FPE	Ministères	2 021,3	+ 2,5
	Agriculture et Alimentation	29,4	- 1,7
	Armées	281,4	- 0,5
	Culture	8,9	- 5,9
	Ministères économiques et financiers	128,6	- 0,8
	Éducation nationale, Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	1 105,1	+ 4,7
	Europe et Affaires étrangères	8,9	+ 2,2
	Intérieur et Outre-mer	302,3	+ 1,5
	Justice	91,6	+ 0,2
	Services du Premier ministre	11,0	+ 0,5
	Ministères sociaux	13,7	- 0,5
	Transition écologique et solidaire, Logement et Habitat durable et Cohésion des territoires	45,6	- 1,4
	EPA de la FPE	549,0	- 5,2
	Total FPE	2 570,2	+ 0,8
FPT	Collectivités territoriales	1 414,2	+ 0,7
	Communes	1 029,0	+ 0,3
	Départements	286,4	+ 1,9
	Régions	98,9	+ 1,5
	EPA de la FPT	580,0	+ 1,7
	Total FPT	1 994,2	+ 1,0
FPH	Hopitaux (y compris Ehpad hospitaliers)	1 110,2	+ 2,2
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	91,5	+ 0,6
	Autres établissements médico-sociaux	37,7	- 1,8
	Total FPH	1 239,4	+ 2,0
Ensemble FP		5 803,9	+ 1,1

EPA : Établissements publics à caractère administratif.

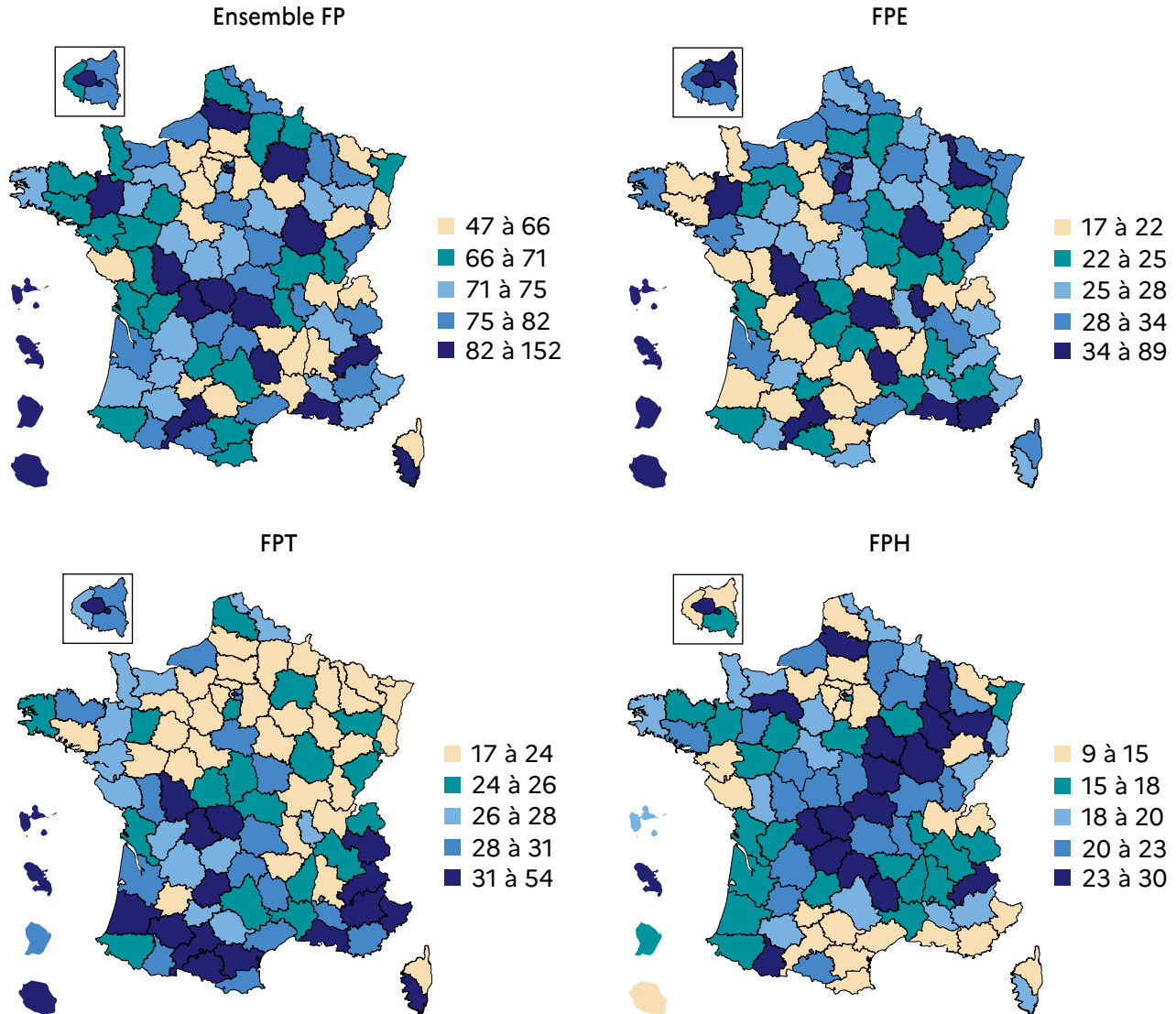
Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (hors Mayotte) au 31 décembre. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Entre 2022 et 2023, les effectifs de la fonction publique ont progressé de 1,1 % en moyenne. Dans les ministères, ils ont progressé de 2,5 %.

5. Taux d'administration par département en 2023

en ETP pour 1 000 habitants



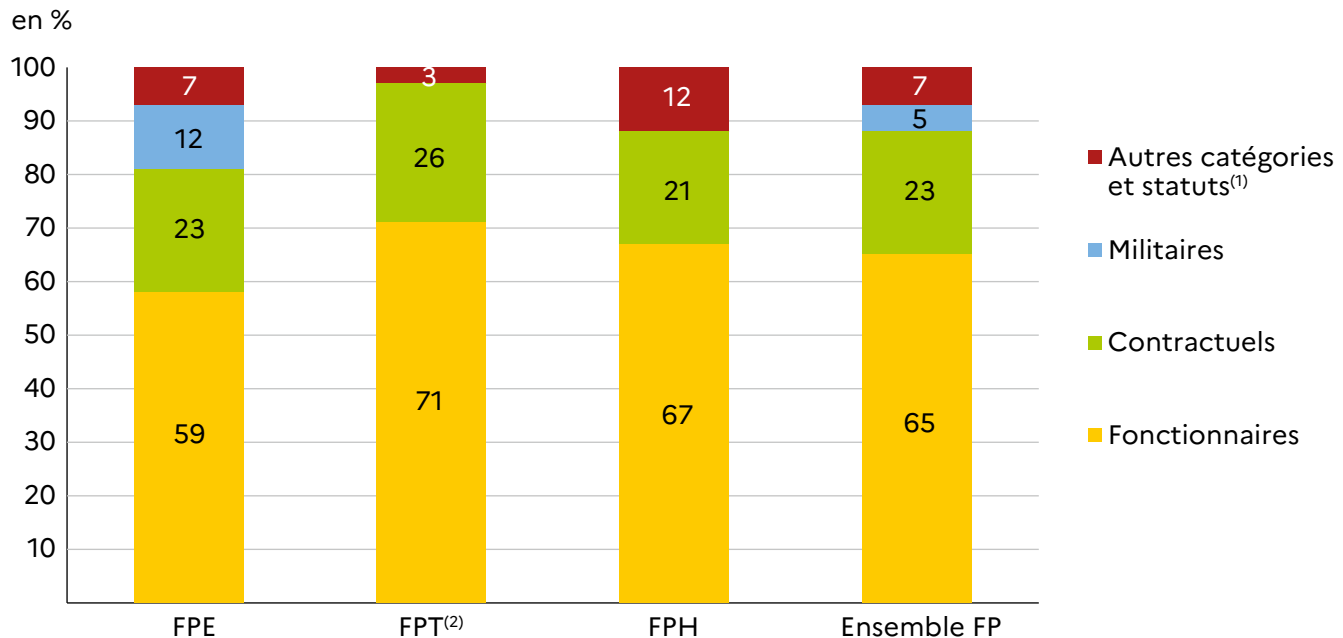
ETP : Équivalent temps plein.

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (hors Mayotte) au 31 décembre. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

6.

Répartition par statut dans la fonction publique en 2023



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (hors Mayotte) au 31 décembre. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) La catégorie « Autres catégories et statuts » recouvre principalement les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et les ouvriers d'État dans le FPE, les assistants maternels et familiaux dans la FPT, les médecins dans la FPH et les apprentis dans les trois versants.

(2) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT, les militaires sont regroupés avec les fonctionnaires, et les militaires volontaires avec les contractuels.

Lecture : En 2023, 65 % des agents de la FP sont des fonctionnaires et 23 % sont des contractuels.

7. Les contractuels de la fonction publique en 2023

	Effectifs physiques		Évolution 2023/2022 (en %)	Évolution 2022/2021 (en %)	Évolution moyenne 2021/2011 (en %)
	(en milliers)	(en %)			
FPE	582,7	23	5,5	3,7	3,6
FPT	510,2	26	6,2	4,6	2,0
FPH	265,6	21	1,1	- 2,6	3,5
Ensemble FP	1 358,5	23	4,9	2,6	3,0

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, contractuels, situés en France (hors Mayotte) au 31 décembre. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : Le nombre de contractuels de la FP a progressé de 4,9 % entre 2022 et 2023.

8. Répartition par catégorie hiérarchique dans la fonction publique en 2023

en %

	FPE		FPT	FPH	Ensemble FP
	Total	Hors enseignants ⁽¹⁾			
A	56	32	13	45	39
B	24	36	15	29	22
C	20	32	72	25	39
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (hors Mayotte) au 31 décembre. Hors bénéficiaires de contrats aidés et hors catégorie indéterminée.

(1) Enseignants : Professeurs de l'enseignement supérieur, professeurs agrégés, certifiés et assimilés, enseignants en coopération, professeurs des collèges et maîtres auxiliaires, instituteurs et assimilés, élèves enseignants. Hors chercheurs.

Lecture : En 2023, 39 % des agents de la FP sont de la catégorie C et 39 % de la catégorie A.

9.

Indicateurs démographiques
de la fonction publique en 2023

en %

	Part des femmes	Âge moyen (en années)		Part des moins de 30 ans		Part des 50 ans ou plus	
		Ensemble	Femmes	Ensemble	Femmes	Ensemble	Femmes
FPE	58	43	44	17	14	35	36
FPT	62	46	46	11	11	44	44
FPH	78	42	42	18	18	32	31
Ensemble FP	64	44	44	15	14	37	37

Sources : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (hors Mayotte) au 31 décembre. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Lecture : En 2023, 64 % des agents de la FP sont des femmes et leur âge moyen est 44 ans. Ils sont 15 % à être âgés de moins de 30 ans et 37 % à avoir 50 ans ou plus.

10.

Les emplois de catégorie A+
de la fonction publique en 2023

	Effectifs (en milliers)	Effectifs (en %)	Part des femmes (en %)	Âge moyen (en années)	Part des 50 ans ou plus (en %)
FPE	88,3	3,4	43	51	59
FPT	11,1	0,6	54	54	73
FPH	4,2	0,3	55	48	49
Ensemble FP	103,6	1,8	45	51	60

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, tous statuts, situés en France (hors Mayotte) au 31 décembre. Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Définition : La catégorie « A+ » distingue les corps et emplois fonctionnels de l’encadrement supérieur au sein de la catégorie hiérarchique A.

Lecture : En 2023, 60 % des agents de la FP de la catégorie A+ sont âgés de 50 ou plus, et 45 % sont des femmes.

11.

Le temps partiel dans la fonction publique en 2024

en %

		Fonctionnaires	Agents contractuels et autres	Ensemble fonction publique	Salariés du secteur privé
Versant	FPE	10	30	17	so
	FPT	16	33	21	so
	FPH	21	24	22	so
Sexe	Femmes	20	36	25	27
	Hommes	6	17	9	7
Âge	Moins de 30 ans	10	31	22	16
	Entre 30 et 49 ans	17	28	20	13
	50 ans ou plus	13	32	17	22
PCS	Cadres et professions intellectuelles supérieures	9	18	12	8
	Professions intermédiaires	15	31	20	11
	Employés	20	40	26	32
	Ouvriers	7	19	11	12
Ensemble		14	30	19	17

Source : Enquête Emploi 2024, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Agents de la fonction publique et salariés du privé vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) la semaine de référence, âgés de 15 ans ou plus ; France (hors Mayotte). Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires, contrats aidés.

so : Sans objet.

Lecture : En 2024, 10 % des fonctionnaires de la FPE déclarent être à temps partiel.

12.

Durée annuelle du travail d'un agent public à temps complet en 2024

en heures

	FPE (hors enseignants)	FPT	FPH	Ensemble FP (hors enseignants)	Privé
Durée annuelle effective	1 701	1 599	1 617	1 637	1 684
Durée hebdomadaire habituelle	40,5	38,1	38,6	39,0	39,0
Heures supplémentaires dans l'année ⁽¹⁾	76	38	55	55	40
Congés payés, RTT ou CET (en jours) ⁽²⁾	36,4	32,3	28,7	32,8	26,0

Source : Enquête Emploi 2024, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Agents de la fonction publique et salariés du privé à temps complet, vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT la semaine de référence, âgés de 15 ans ou plus ; France (hors Mayotte). Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires, contrats aidés et enseignants.

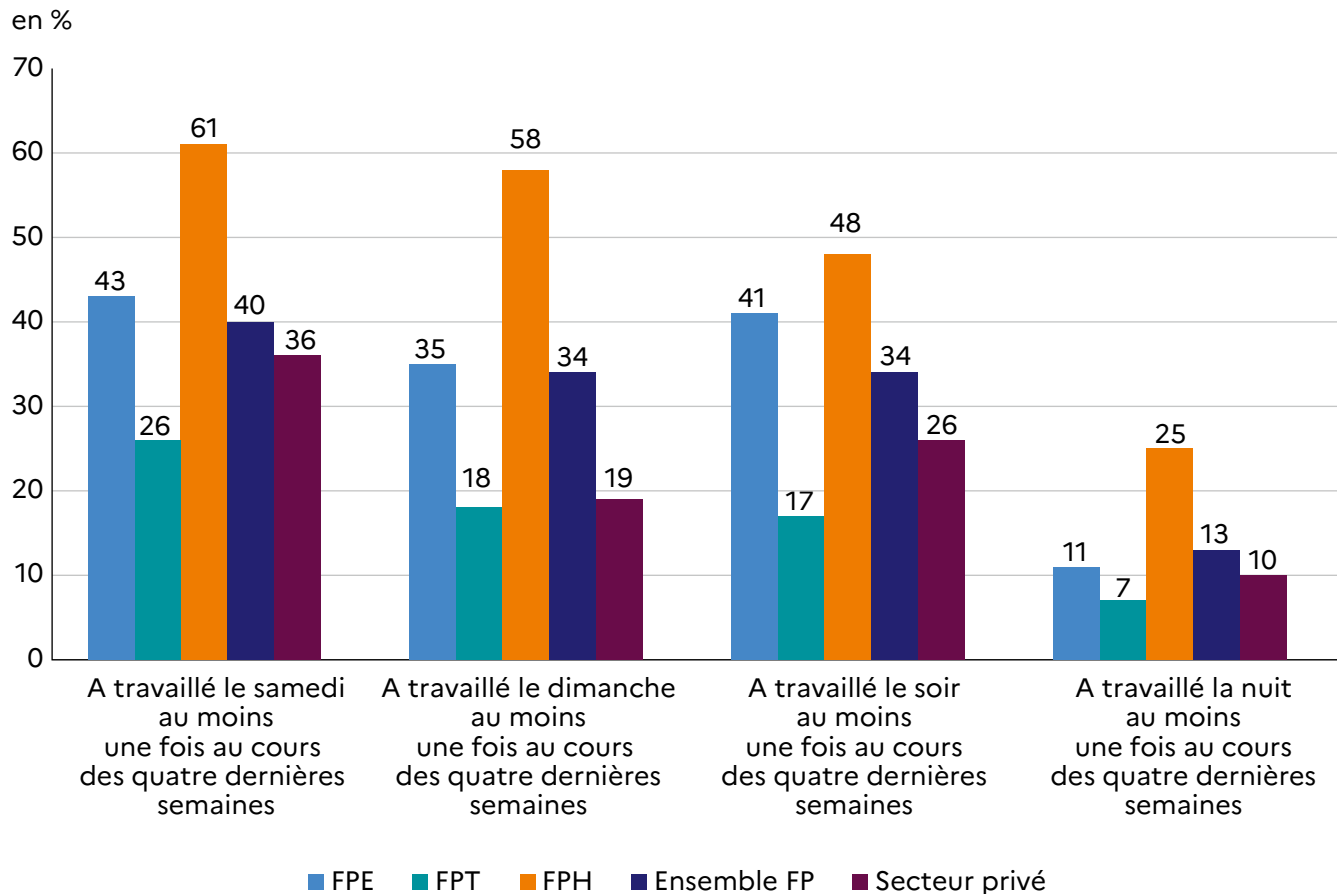
(1) Il s'agit du nombre d'heures supplémentaires effectuées au-delà de la durée légale (35 heures) ou de la durée prévue par l'employeur, qu'elles soient rémunérées ou non, au cours d'une semaine de référence, et extrapolées à l'année.

(2) Le calcul des jours de congés payés, RTT ou CET est basé sur les agents et salariés ayant au moins un an d'ancienneté dans leur emploi principal.

Lecture : En 2024, les agents de la FPE (hors enseignants) à temps complet déclarent une durée hebdomadaire habituelle de 40,5 heures.

13.

Organisation du temps de travail dans la fonction publique en 2024



Source : Enquête Emploi 2024, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Agents de la fonction publique et salariés du privé vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT la semaine de référence, âgés de 15 ans ou plus ; France (hors Mayotte). Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires et contrats aidés.

Note : Le soir correspond à la tranche horaire allant de 20 h à minuit ; la nuit, à celle allant de minuit à 5 h.

Lecture : En 2024, 35 % des agents de la FPE ont déclaré avoir travaillé au moins une fois le dimanche au cours des quatre dernières semaines.

14. Le télétravail dans la fonction publique en 2024

en %

	Au moins un jour de télétravail au cours des quatre dernières semaines	Emploi jugé compatible avec le télétravail	Au moins un jour de télétravail au cours des quatre dernières semaines parmi les emplois compatibles
FPE	25	38	64
FPT	14	27	53
FPH	6	13	47
Ensemble FP	18	30	59
Secteur privé	22	33	69

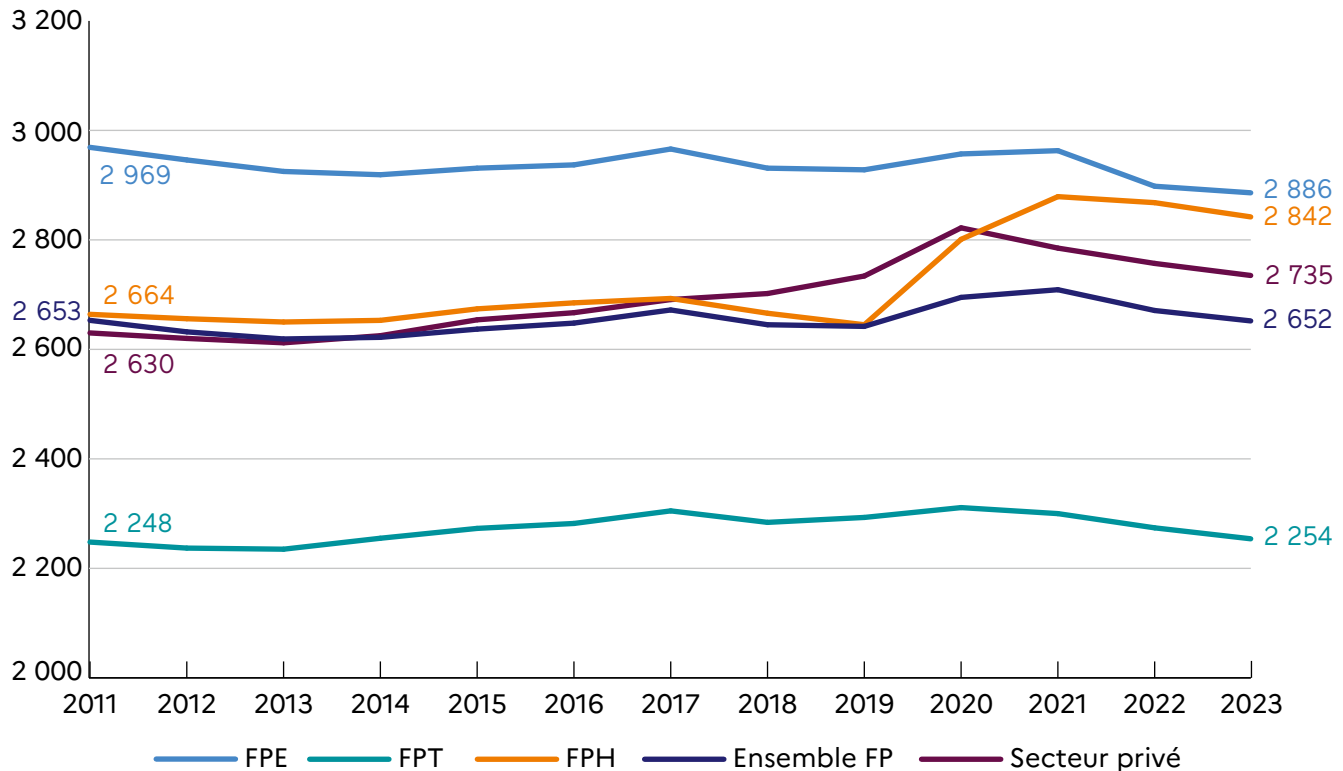
Source : Enquêtes Emploi 2024, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Agents de la fonction publique et salariés du privé vivant en logement ordinaire, en emploi au sens du BIT la semaine de référence, âgés de 15 ans ou plus ; France (hors Mayotte). Hors apprentis, contrats de professionnalisation, stagiaires et contrats aidés.

Lecture : En 2024, 13 % des agents de la FPH jugent leur emploi compatible avec le télétravail, parmi lesquels 47 % ont télétravaillé au moins une fois au cours du mois précédant l'enquête. Au total, 6 % des agents de la FPH ont télétravaillé dans le mois.

15. Évolution du salaire mensuel net depuis 2011

en euros constants 2023



Sources : Base tous salariés, Siasp, Insee. Traitements Insee, Drees, DGCL-DESL, DGAFP-SDessi.

Champ : France (hors Mayotte), y compris bénéficiaires de contrats aidés, salaires nets moyens en équivalent temps plein mensualisé.

Champ pour le privé : Y compris contrats de professionnalisation. Hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Champ pour la fonction publique : Hors militaires, assistants maternels et familiaux, apprentis, internes et externes des hôpitaux publics.

Lecture : Le salaire net mensuel moyen en 2023 dans la FP est de 2 652 euros.

16.

Salaires selon le sexe dans la fonction publique en 2023

	Salaire net mensuel (en euros)			Évolution 2023/2022 en euros constants (en %)			Écart de salaire femmes/hommes (en %)
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	
Ensemble FP	2 552	2 834	2 652	- 0,4	- 1,1	- 0,7	- 9,9
FPE	2 742	3 122	2 886	- 0,1	- 0,9	- 0,5	- 12,2
FPT	2 190	2 348	2 254	- 0,7	- 1,1	- 0,9	- 6,8
FPH	2 704	3 344	2 842	- 0,7	- 1,5	- 0,9	- 19,1
Secteur privé	2 508	2 898	2 735	- 0,4	- 1,0	- 0,8	- 13,5

Sources : Base tous salariés, Insee. Traitements Insee, Drees, DGCL-DESL, DGAFP-SDessi.

Champ : France (hors Mayotte), y compris bénéficiaires de contrats aidés, salaires nets moyens en équivalent temps plein mensualisé.

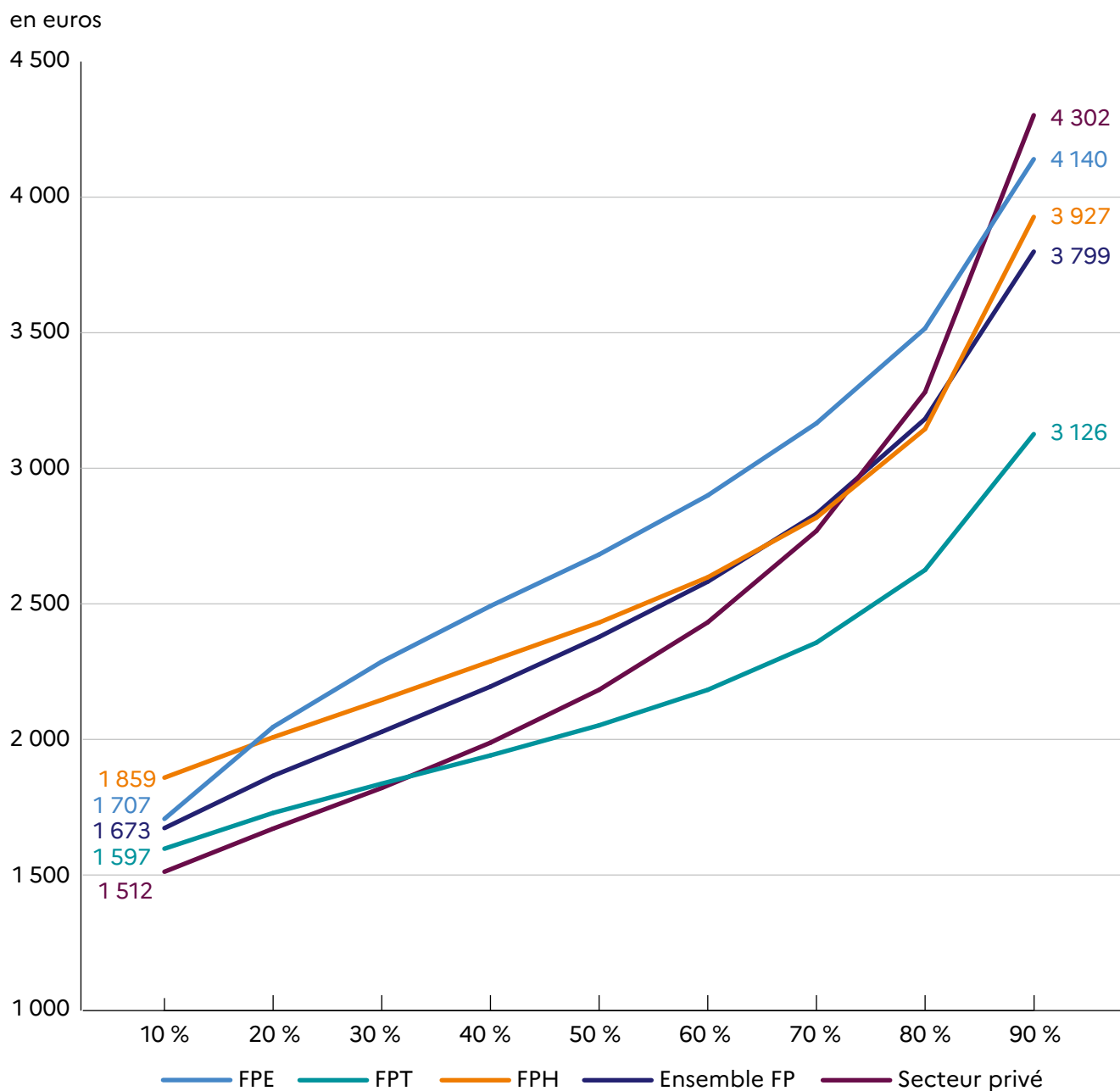
Champ pour le privé : Y compris contrats de professionnalisation. Hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Champ pour la fonction publique : Hors militaires, assistants maternels et familiaux, apprentis, internes et externes des hôpitaux publics.

Lecture : Le salaire net mensuel moyen en 2023 dans l'ensemble de la fonction publique est de 2 552 euros pour les femmes et de 2 834 euros pour les hommes.

17.

L'échelle des salaires dans la fonction publique en 2023



Sources : Base tous salariés, Siasp Insee. Traitements Insee, Drees, DGCL-DESL, DGAFP-SDessi.

Champ : France (hors Mayotte), y compris bénéficiaires de contrats aidés, salaires nets moyens en équivalent temps plein mensualisé.

Champ pour le privé : Y compris contrats de professionnalisation. Hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Champ pour la fonction publique : Hors militaires, assistants maternels et familiaux, apprentis, internes et externes des hôpitaux publics.

Lecture : 10 % des agents de la FP ont un salaire net mensuel moyen supérieur à 3 799 euros.

18.

Le recrutement par concours de fonctionnaires de l'État en 2023

	Postes offerts	Inscrits	Présents	Admis sur liste principale	Recrutés	Sélectivité (présents/admis)
Catégorie A	29 900	217 200	117 000	27 000	26 600	4,3
Catégorie B	7 500	79 100	40 700	7 100	7 100	5,8
Catégorie C	5 900	59 100	24 200	4 500	4 500	5,3
Total	43 200	355 400	181 900	38 600	38 200	4,7

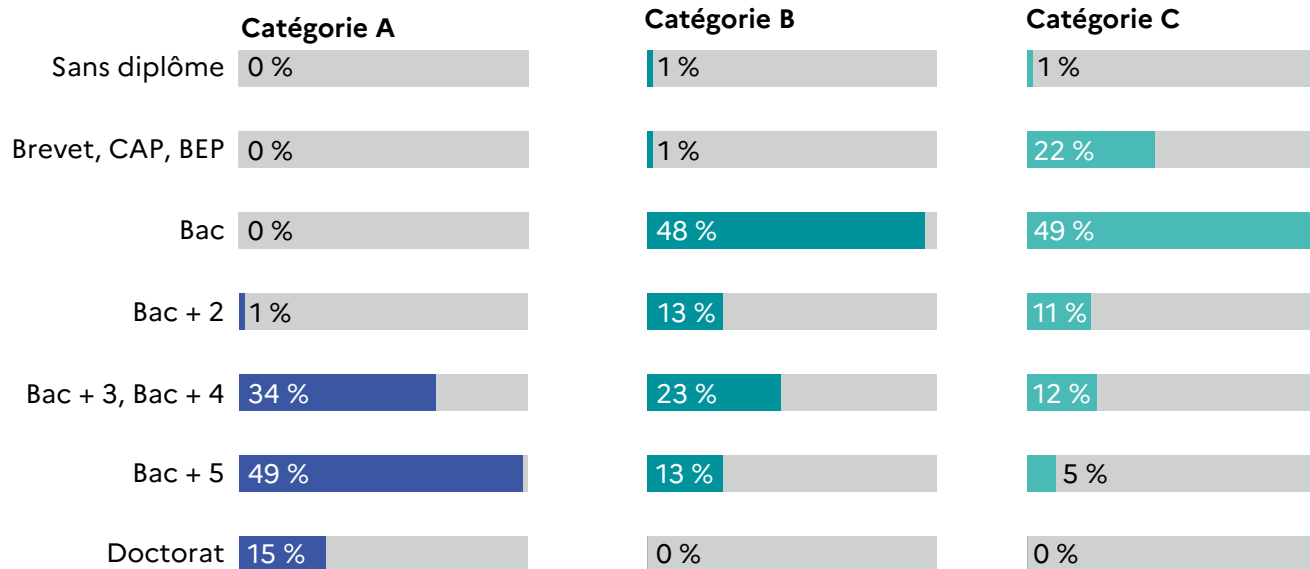
Source : Enquête Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFF-SDessi.

Note : Données arrondies à la centaine.

Lecture : En 2023, sur les 181 900 personnes qui se sont présentées à un concours externe ou unique de fonctionnaires de l'État, 38 600 ont été admises. La sélectivité s'établit à 4,7, soit 10 admis pour 47 présents.

19.

Niveau de diplôme à l'inscription des recrutés aux concours externes et unique de l'État en 2023



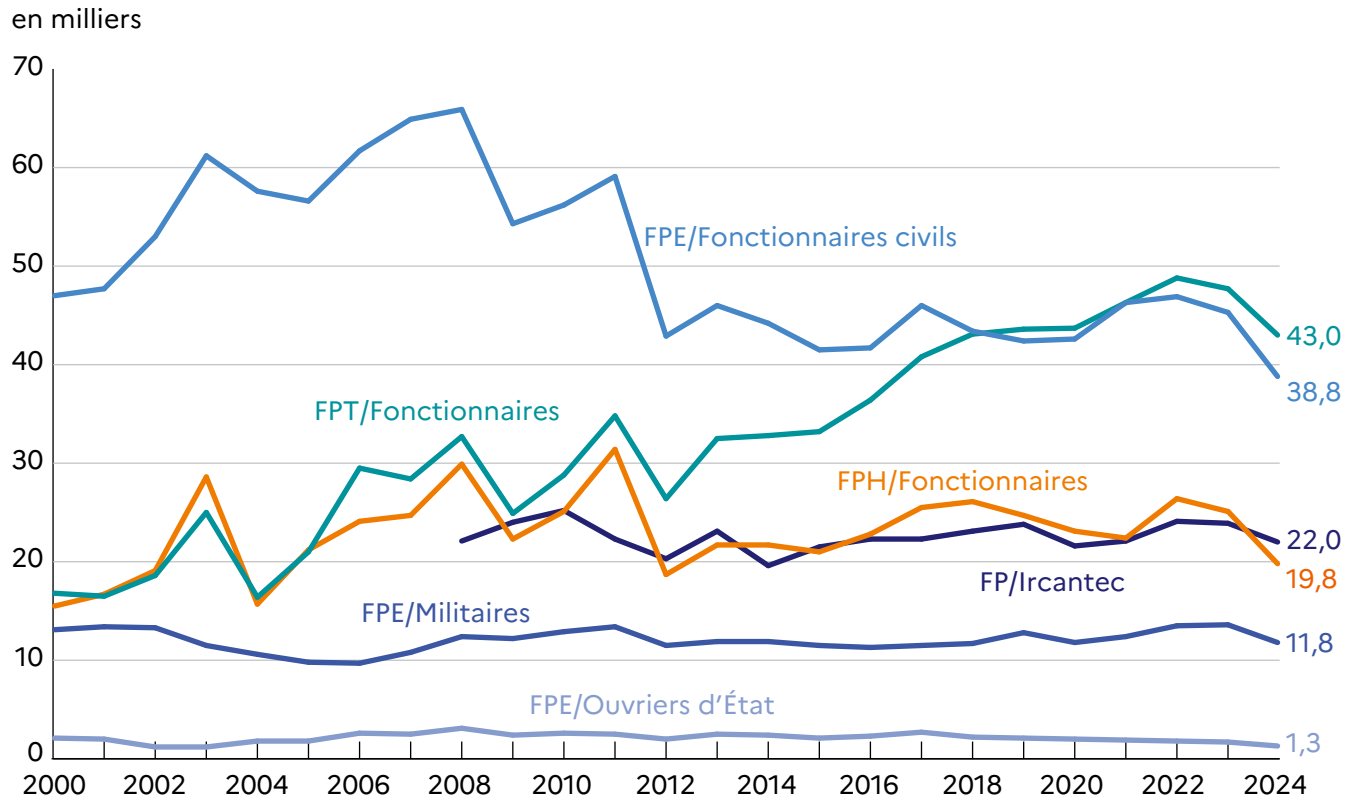
Source : Enquête Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGA-FP-SDessi.

Champ : Recrutements externes de fonctionnaires sur concours externe ou unique (hors troisième concours) dans la FPE.

Lecture : En 2023, 13 % des candidats recrutés à l'issue des concours externes ou uniques de catégorie B ont un diplôme de niveau bac + 2 au moment de l'inscription.

20.

Nombre de nouvelles pensions de droit direct de la fonction publique depuis 2000

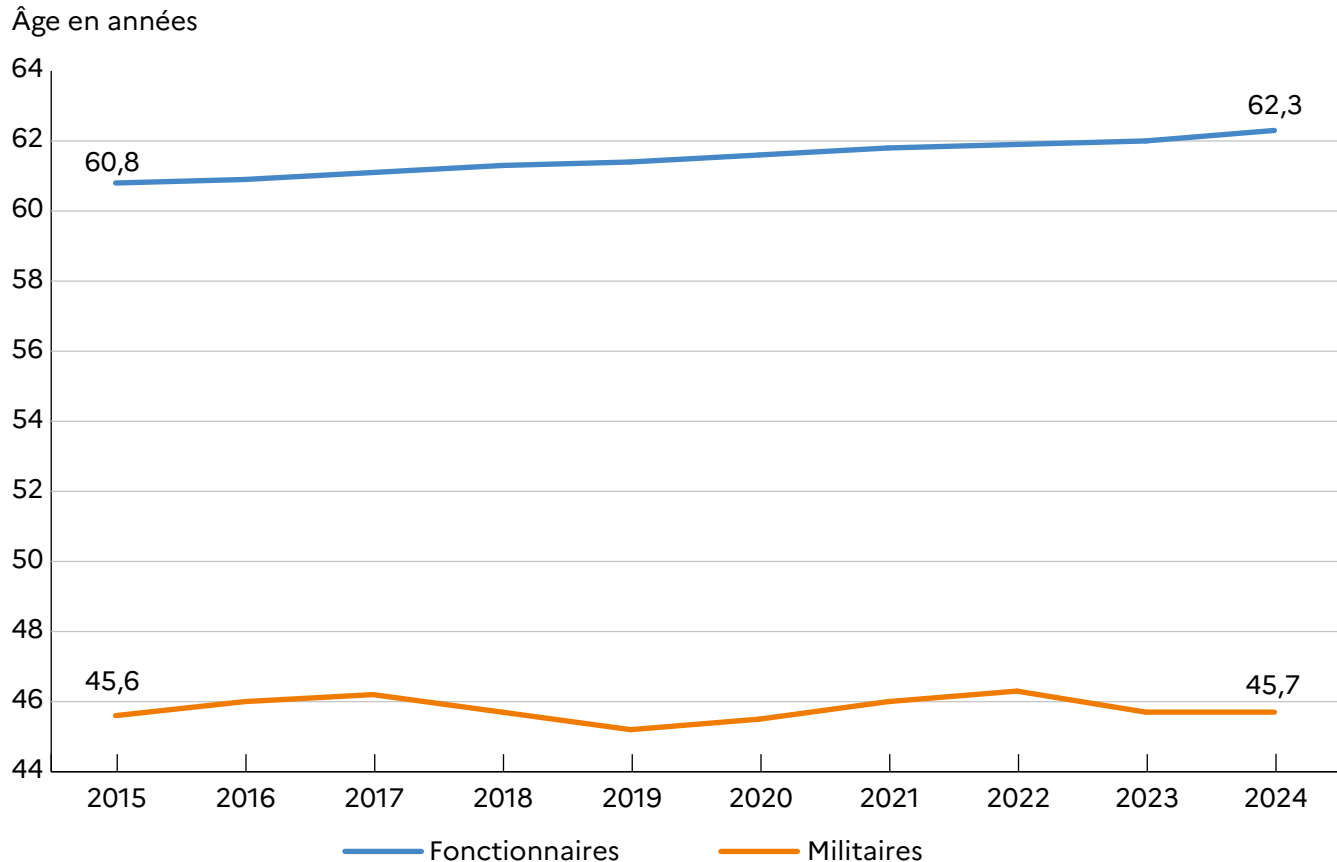


Sources : DGFIP-SRE, CNRACL, FSPOEIE et Ircantec. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Pensions de droit direct. Hors La Poste et Orange pour les pensions versées par le SRE. Pour l'Ircantec il s'agit des pensions attribuées aux agents encore en poste dans la fonction publique moins de un an avant la liquidation de leur retraite, ce sont essentiellement des contractuels.

Lecture : En 2024 le Service des retraites de l'État (SRE) a attribué 38 800 nouvelles pensions à des agents civils qui ont travaillé dans la FPE.

21. Âge moyen des nouveaux pensionnés depuis 2015



Sources : DGFIP-SRE et CNRACL. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Pensions de droit direct versées par le Service des retraites de l'État (SRE) ou la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). Hors La Poste et Orange.

Lecture : En 2024, les nouveaux pensionnés militaires ont liquidé leur retraite à 45,7 ans en moyenne.

22.

Nombre moyen de jours de formation par agent dans les ministères en 2023

	Formation statutaire			Formation non statutaire			Ensemble		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Ministères	3,3	1,8	2,3	2,7	2,4	2,5	6,0	4,2	4,8
Catégorie A	1,5	1,1	1,2	2,3	2,4	2,4	3,8	3,5	3,6
Catégorie B	5,9	4,2	5,1	3,9	3,2	3,6	9,8	7,3	8,7
Catégorie C et ouvriers d'État	5,4	3,2	4,0	2,4	1,6	1,9	7,8	4,8	5,9

Sources : Enquête annuelle Formation, DGAFP-SDessi ; Siasp, Insee.

Champ : Personnels civils des ministères hors établissements publics, y compris ceux en poste à l'étranger, hors Enseignement supérieur et Recherche (faute de remontées de données). Les ministères de la Justice et de la Culture intègrent les effectifs en formation de certains établissements publics à caractère administratif (EPA), dont ceux de l'École nationale de la magistrature et du musée du Louvre, par exemple.

Lecture : En 2023, les agents ont suivi en moyenne 4,8 jours de formation professionnelle, dont 2,3 jours de formation statutaire et 2,5 jours de formation non statutaire.

S'abonner aux avis de parution des publications statistiques
sur la fonction publique

[https://www.fonction-publique.gouv.fr/
sabonner-aux-avis-de-parution-des-publications-statistiques](https://www.fonction-publique.gouv.fr/sabonner-aux-avis-de-parution-des-publications-statistiques)

Plus d'informations sur
Études et statistiques de la fonction publique



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'administration et
de la fonction publique**

Sous-direction des études, des statistiques
et des systèmes d'information (SDessi)
DGAFP – 139, rue de Bercy – 75572 Paris Cedex 12